

ORDRE DU JOUR

1. Conseil

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Constatation de la notification de l'avis de convocation
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

3. Sécurité publique

- 3.1. Avis de motion concernant le projet de règlement n° 504-24 décrétant des dépenses et un emprunt de 7 918 920 \$ pour la construction de la nouvelle caserne de pompiers de Dunham ainsi que dépôt et présentation du projet de règlement

4. Période de questions du public

5. Clôture de la séance

*** PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET DÉCORUM**

- 1. Le(la) citoyen(ne) qui a reçu le droit de parole du maire doit se nommer avant de poser sa question.
- 2. La question s'adresse toujours au maire et si le maire juge qu'il est préférable qu'un conseiller(ère) donne la réponse, il lui cédera la parole.
- 3. Aucun(e) conseiller(ère) ne peut s'adresser au maire, à un autre conseiller(ère) ou à un(e) citoyen(ne), sans l'autorisation du maire.
- 4. Tout(e) citoyen(ne) qui utilisera un langage abusif sera expulsé(e).
- 5. Tout(e) citoyen(ne) qui insulte un(e) autre citoyen(ne) qui émet un commentaire sera expulsé(e).
- 6. Tout(e) conseiller(ère) qui manquera de civisme et/ou de respect à ses pairs ou concitoyens(ennes) sera sanctionné(e) selon le code.
- 7. Le maire se réserve le droit de mettre un terme à toute discussion qui se prolonge inutilement et/ou à la période de question.